

**PROGRAMME DE PROMOTION DU COMMERCE SUD-SUD**

**REPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE**

**EXPANSION DU COMMERCE INTRA- ET INTER-  
REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC  
ET DE L'UEMOA**

**Etude de l'offre et de la demande sur les textiles et  
l'habillement**

**Septembre 2003**

**CCIMA**

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Bien qu'une attention toute particulière ait été portée pour la compilation des données, le CCI n'est pas responsable des erreurs qu'il pourrait contenir.

**Le présent rapport n'a fait l'objet d'aucune modification de la part des services d'édition  
du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI)**

## **TABLE DES MATIERES**

---

	<b>Page</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>1</b>
A. Objectifs de l'étude	1
B. Méthodologie	2
C. Résumé des conclusions et recommandations	2
 <b>PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'OFFRE</b> 	
<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
A. Description du produit	3
B. Objectifs et méthodologie	3
<b>II. RESUME DES RECOMMANDATIONS</b>	<b>4</b>
<b>III. STRUCTURE DE LA BRANCHE D'ACTIVITE DU TEXTILE EN CENTRAFRIQUE</b>	<b>5</b>
A. Capacité et production	5
B. Facteurs de production	6
C. Normes de qualité	6
D. Recherche & développement	7
E. Demande intérieure	7
<b>IV. PROFIL EXPORTATEUR DU SECTEUR</b>	<b>8</b>
A. Volume et direction des exportations	8
B. Politiques d'exportation et mesures d'encouragement	8
C. Circuits d'exportation	9
D. Expédition	9
E. Conditionnement	9
F. Financement et crédit à l'exportation	9
G. Promotion commerciale	10
H. Conclusions et recommandations	10

## **DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA DEMANDE**

<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
A. Description des produits	11
B. Objectifs et méthodologique	11
<b>II. RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>12</b>
<b>III. PROFIL IMPORTATEUR DU SECTEUR</b>	<b>13</b>
A. Taille du marché	13
1. Analyse des importations	13
2. La consommation apparente	13
B. Caractéristiques du marché	14
C. Politique et procédures d'importation	15
D. Circuits d'importation	15
E. Concurrence	16
F. Conditionnement	16
G. Prix	17
H. Pratiques commerciales	17
I. Promotion des ventes	17
J. Perspectives d'évolution du marché	18
<b>IV. CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>19</b>

## **TABLEAUX**

Tableau 1 : Evolution d'importation des articles de textile et de l'habillement	13
Tableau 2 : Estimation de la consommation apparente	14
Tableau 3 : Origine des importations selon les flux	15

## **ANNEXES**

Annexe I Listing des entreprises	21
Annexe II Profils d'entreprises	25
Annexe III Autres organes	31

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

<b>AIF</b>	Agence intergouvernementale de la francophonie
<b>CEMAC</b>	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale.
<b>CCI</b>	Centre du commerce international CNUCED/OMC
<b>CICAM</b>	Cotonnière industrielle du Cameroun
<b>ICRA</b>	Institut centrafricain de recherche agronomique
<b>ORCCPA</b>	Office de réglementation de conditionnement et de commercialisation des produits agricoles
<b>RCA</b>	République centrafricaine
<b>SH</b>	Système harmonisé
<b>SOCADETEX</b>	Société centrafricaine de développement des textiles
<b>SOCOCA</b>	Société cotonnière centrafricaine
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UCCA</b>	Union cotonnière centrafricaine
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest africaine.



## **INTRODUCTION GENERALE**

Le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) et l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) ont mis en place, pour le biennium 2002-2003, en partenariat avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), un projet conjoint qui vise l'expansion du commerce intra- et inter-régional entre les états membres de la CEMAC et de l'UEMOA dans le domaine du textile et de l'habillement. C'est dans cette optique qu'une rencontre acheteurs/vendeurs des textiles et de l'habillement sera organisée en novembre 2003 à Douala (Cameroun).

Ainsi, pour préparer cette rencontre et rendre toutes les informations disponibles, le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) a-t-il prescrit, dans les états concernés, une étude de l'offre et de la demande sur des produits du textile et de l'habillement répertoriés sous les codes du Système harmonisé (SH).

La présente étude porte sur le cas de la République centrafricaine. Elle vise à analyser les caractéristiques du marché centrafricain du textile et de l'habillement tant du point de vue de l'offre que du point de vue de la demande.

L'étude de l'offre porte principalement sur le coton non cardé ni peigné codé SH 520100.

L'étude de la demande concerne les produits suivants :

- Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100g/m à 200g/m<sup>2</sup>, teints (SH 520832) ;
- Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100g/m à 200g/m<sup>2</sup>, imprimés (SH 520852) ;
- Tissus de coton, 85 %, 200g/m<sup>2</sup>, imprimés, nda (SH 520859) ;
- Tissus dits « Denim », 85 % de coton, 200g/m<sup>2</sup> ou plus (SH 520942) ;
- Tissus imprégnés, enduits ou recouverts avec de la matière plastique, nda (SH 590390) ;
- T-shirt et maillots de corps en bonneterie (SH 6109) ;
- Pantalons et shorts, de coton, pour homme/garçonnetts, nda (SH 620342) ;
- Sacs et sachets d'emballage (SH 6305).

### **A. Objectifs de l'étude**

L'étude de l'offre et de la demande sur des produits du textile et de l'habillement en République centrafricaine vise à fournir les informations propres au bon déroulement de la rencontre acheteurs/vendeurs qui se tiendra à Douala. Elle cherche particulièrement à fournir, sous forme de profils, des informations sur les produits sélectionnés et sur les entreprises qui s'occupent de leur fabrication, de leur importation ou de leur exportation.

## **B. Méthodologie**

Pour mener à bien cette étude, la démarche suivante a été adoptée :

- Recherche et traitement des informations statistiques disponibles ;
- Identification des entreprises du secteur ;
- Visites aux responsables des sociétés identifiées ;
- Enquête légère auprès d'un échantillon de consommateurs afin de saisir leur préférence.

## **C. Résumé des conclusions et recommandations**

De l'étude sur l'offre :

- Reconstruire les usines de la Société centrafricaine de développement des textiles (SOCADETEX) détruites lors des récents événements politico-militaires ;
- Renforcer la capacité de production de la Société centrafricaine de développement des textiles par la construction de nouvelles usines ;
- Mettre en place et renforcer, au niveau régional et national, un cadre de concertation autour de l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour la compétitivité de la filière coton ;
- Mettre en place un fonds régional d'investissement pour le développement de l'industrie et de l'artisanat textile dans l'espace CEMAC, en vue d'appuyer le financement des nouveaux investisseurs et de financer le développement de l'infrastructure économique de la grappe coton.

De l'étude sur la demande :

- Interdire l'importation des friperies ;
- Mettre en place un programme régional de formation aux métiers du textile ;
- Définir clairement le statut de l'importateur des articles de textile et de l'habillement ;
- Prendre en concert avec les acteurs de la filière coton, notamment les industriels, des mesures d'incitation fiscale, y compris la réduction de la TVA sur les produits textiles fabriqués en Centrafrique et l'augmentation des droits de douane sur l'ensemble des textiles importés hors CEMAC.



## **PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'OFFRE**

### **I. INTRODUCTION**

---

#### **A. Description du produit**

Le produit visé par cette étude est le coton fibre. Il est identifié sous le code SH 520100, c'est-à-dire le coton non cardé ni peigné. Le coton fibre est identifié par les spécialistes sous trois catégories qui correspondent à sa qualité selon un standard codifié de 0 à 5 : (i) le premier choix correspond au standard 0 à 1 (80 % du coton fibre fabriqué en Centrafrique appartient à cette catégorie) ; (ii) le deuxième choix correspond au standard 2 à 3 (10 % du coton fibre centrafricain appartient à cette catégorie) ; (iii) le troisième choix, enfin, correspond au standard 4 à 5 (environ 9 % du coton fibre de Centrafrique).

La filière cotonnière nationale concerne directement 100 000 planteurs. Avec huit à dix personnes par famille de planteur, c'est donc plus d'un quart de la population rurale du pays qui est intéressé par les revenus directs du coton. Avant sa dissolution en 1999 pour être remplacée par la SOCADETEX (Société centrafricaine de développement des textiles), la Société cotonnière centrafricaine (SOCOCA) employait plus de 200 personnes permanentes travaillant dans les usines d'égrenages et près de 800 temporaires. C'est dire que la filière coton crée de nombreux emplois et participe grandement à la lutte contre la pauvreté dans le pays.

Sur le plan commercial, le coton représente le troisième produit d'exportation du pays après le diamant et le bois. La filière coton représente 7 % des recettes d'exportation.

#### **B. Objectifs et méthodologie**

Les objectifs de cette étude sur l'offre du coton fibre sont ceux déjà décrits dans l'introduction générale à cette étude.

Pour mener à bien cette partie, la démarche suivante a été adoptée : (i) recherche et traitement des informations statistiques disponibles auprès du ministère de l'Agriculture et celui du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat, chargé de la promotion du secteur privé ; (ii) visites aux responsables de la SOCADETEX (Société centrafricaine de développement des textiles) dans le but d'identifier les problèmes auxquels ils font face tant au niveau de la production que des procédures d'exportation et d'importation.

## **II. RESUME DES RECOMMANDATIONS**

---

Le problème que connaît aujourd'hui la filière coton de la République centrafricaine suggère la nécessité de reconstruction des usines de la Société centrafricaine de développement des textiles (SOCADETEX) détruites lors des récents événements politico-militaires. De même, il est nécessaire de renforcer la capacité de production de la société par la construction de nouvelles usines.

Il faudrait également, à court terme, mener une étude d'identification et de promotion d'une unité industrielle nationale dans le secteur de l'artisanat textile, ce qui pourra mener à la transformation locale du coton centrafricain.

Mais étant entendu que le problème de la filière coton touche l'économie de plusieurs pays de la sous-région, il faudrait, au niveau de la CEMAC, mettre en place un fonds de promotion de la production et d'incitation à la transformation locale de la fibre coton et attirer l'investissement privé dans la transformation de la fibre.

### **III. STRUCTURE DE LA BRANCHE D'ACTIVITE DU TEXTILE EN CENTRAFRIQUE**

---

L'industrie textile est la plus vieille des industries centrafricaines, elle est liée à la production marchande du coton, rendue obligatoire dans les premières années de la colonisation. Dans les premières années de l'indépendance du pays, l'industrie textile était largement en tête de l'économie centrafricaine dite moderne, aussi bien sur le plan de la main-d'œuvre que de la production ; sa valeur marchande d'exportation, longtemps en tête des exportations, occupe toujours une bonne place avec le diamant et le bois.

La première société, UCCA (Union cotonnière centrafricaine) a été créée en 1964. Jusqu'en 1985, la filière est dominée par les vingt usines d'égrenage de l'UCCA et les sociétés ICCA, Safex et Finiwax, trois autres sociétés se partageant le domaine de la production d'articles de confection et de bonneterie : ICAT, la CIOT et le Socenco.

La société UCCA est nationalisée en 1974 et liquidée en 1981 pour être remplacée par la SOCOCA (Société cotonnière de Centrafrique). Depuis octobre 1999, Dagrif (ex Compagnie française pour le développement des fibres textiles – CFDT –) n'a pas renouvelé son contrat de gestion avec la SOCOCA provoquant des problèmes dans le financement des campagnes, la commercialisation des produits finis et la fourniture des pièces de rechange pour la révision des usines et l'entretien du parc auto. C'est pour cette raison que le gouvernement centrafricain a pris la décision de créer une nouvelle société, la Société centrafricaine de développement des textiles (SOCADETEX) qui reprend les attributions de la SOCOCA avec un actionnariat renouvelé (1,5 milliards de francs CFA de capital initial, 15 % pour l'Etat, 36 % pour les privés centrafricains et 49 % pour divers privés).

La SOCADETEX détient le monopole d'achat du coton-graine. Elle transforme ce coton en fibre et commercialise le produit fini sur le marché mondial.

L'Etat centrafricain est très présent dans la filière. Il intervient en premier en qualité d'actionnaire de la SOCADETEX. Il intervient aussi en tant que maître d'ouvrage du développement rural en ayant en charge les fonctions d'appui à la production que sont la recherche agronomique et le conseil aux producteurs (vulgarisation, animation).

#### **A. Capacité et production**

La Société cotonnière centrafricaine (SOCOCA), à laquelle succède la SOCADETEX disposait de 6 usines d'égrenage installées dans les villes de province, avec une capacité de production du coton graine avoisinant 50 000 tonnes. Pendant les nombreux événements politiques qui ont secoué la République centrafricaine et qui ont touché l'arrière-pays, cinq des six ont été détruites.

Cette situation a sérieusement réduit les capacités de production de la SOCADETEX.

La deuxième raison de la faiblesse de production du coton fibre au cours des dernières années est la baisse de la production du coton graine. En effet, au cours des cinq dernières années, la production cotonnière centrafricaine n'a pas atteint 50 000 tonnes à l'exception de l'année 1997 où la production a avoisiné 46 000 tonnes.

Cette situation s'explique par la démotivation et la démobilisation des planteurs liées, d'une part, aux difficultés de l'ancienne Société cotonnière centrafricaine (SOCOCA) qui a accumulé des dettes vis-à-vis de ces producteurs et, d'autre part, à la mauvaise conjoncture internationale.

Le gouvernement centrafricain est à la recherche de financements destinés au remboursement de ces dettes de campagne de la SOCOCA, vis-à-vis des planteurs.

## **B. Facteurs de production**

Comme précédemment souligné, lors des événements du 15 mars 2003, les usines d'égrenage de l'ancienne Société cotonnière centrafricaine (SOCOCA) ont été détruites à 80 %. Une seule usine est en activité à l'heure actuelle. La SOCADETEX, qui a succédé à la SOCOCA, envisage à moyen terme de réhabiliter trois usines (à hauteur de 1 milliard de francs CFA). Aussi, à cause de la vétusté des équipements, il est envisagé la création d'une usine d'égrenage d'une capacité plus importante et avec des équipements plus performants.

La SOCADETEX finance la mise en place des semences et des intrants (pour la campagne 2003/2004, le coût s'élève à 600 millions de francs CFA). La société a également besoin de polypropylène pour les emballages et de piles pour les usines.

Les semences et les intrants importés sont exonérés de droits des douanes. Ainsi, le gouvernement intervient pour soutenir uniquement la production du coton au niveau des planteurs.

En ce qui concerne la main d'œuvre, la SOCOCA employait 200 personnes de façon permanente et 800 personnes de façon temporaire. Après sa disparition, la SOCADETEX a réduit cet effectif à 75 employés permanents.

De façon générale, les facteurs de production énumérés ne constituent pas de contraintes majeures de production.

## **C. Normes de qualité**

Il n'existe en Centrafrique aucun dispositif de normes et qualité concernant le produit visé par cette étude, notamment la procédure de certification aux normes ISO 9000.

Le choix des acheteurs éventuels se fait sur la base de l'examen d'un échantillon de coton de la République centrafricaine. Toutefois, toutes les précautions sont prises pendant la campagne pour lever le coton à temps entre les mains des producteurs afin d'éviter que la qualité soit ternie par la poussière.

## **D. Recherche & développement**

La Société centrafricaine de développement des textiles (SOCADETEX) travaille en étroite collaboration avec l'Institut centrafricain de recherche agronomique (ICRA) qui fait des recherches en vue de développer les herbicides pour lutter contre les mauvaises herbes en vue d'améliorer la qualité des graines utilisées par les planteurs.

Les chercheurs de l'ICRA assurent aussi le suivi de la production de SOCADETEX par l'ajustement des vitesses des machines lors des opérations de l'égrenage. Les actions de recherche et développement sont donc orientées vers l'utilisation par les planteurs de graines de qualité et par le suivi technique des équipements des usines.

## **E. Demande intérieure**

Le coton fibre est exporté à 95 % de la production nationale, et ceci bien avant la disparition des usines centrafricaines de transformation de coton graine. L'inexistence d'unité de textile en est la cause principale.

## IV. PROFIL EXPORTATEUR DU SECTEUR

### A. Volume et direction des exportations

**Tableau 1 : Volume, valeur et valeur unitaire des exportations**

	<b>Volume exporté (tonnes)</b>	<b>Valeur (millions de FCFA)</b>	<b>Valeur unitaire (FCFA/volume)</b>
1997/1998	15 071	14 373	953,7
1998/1999	13 548	10 035	740,7
1999/2000	10 747	7 012	652,5
2000/2001	9 923	7 409	746,7
2001/2002	12 208	6 357	520,0

Source : SOCOCA et SOCADETEX

L'évolution des exportations du coton centrafricain au cours des six dernières années affiche une tendance baissière. La production a globalement stagné, et même connu une forte baisse au cours des dernières années. Dans les pays voisins de la RCA, qui ne bénéficient pas toujours des mêmes avantages climatiques, les surfaces et les productions se sont au contraire inscrites à la hausse sur le long terme. De même, alors que le rendement fibre a été multiplié par plus de 2,5 en moyenne dans le monde au cours des 50 dernières années (de 220 kg/ha à 580 kg/ha), la Centrafrique n'atteint qu'un rendement de 300 kg/ha, contre une moyenne de 435 kg/ha en Afrique francophone).

La forte baisse de la campagne 2002/2003 s'explique par le fait que la production du coton n'a été transformée que partiellement à cause de la crise politico-militaire qu'a connue la République centrafricaine. Toutefois, la SOCADETEX envisage d'augmenter sa production à 20 000 tonnes de coton fibre à fin 2003 et à 30 000 tonnes en 2004. L'objectif à moyen terme est de retrouver le niveau de plus de 40 000 tonnes.

Aujourd'hui, l'Europe reste la principale destination des exportations du coton fibre de la République centrafricaine.

### B. Politiques d'exportation et mesures d'encouragement

L'évolution de la filière coton en République centrafricaine a bénéficié de nombreux appuis au cours de son histoire: (i) l'Union européenne a souvent assuré le sauvetage financier des campagnes de collecte et de production sur le fonds Stabex (dernièrement, la SOCADETEX a formulé une demande de subvention d'un montant de 2,6 milliards de francs CFA sur le 8<sup>ème</sup> FED); (ii) la Banque mondiale a financé une étude diagnostique devant déboucher sur des propositions de redressement de la filière ; (iii) la Coopération française a longtemps appuyé l'organisation des producteurs.

### **C. Circuits d'exportation**

Les produits sortis d'usine sont transportés par lot de 20 à 30 tonnes par la voie routière jusqu'à Douala (soit 1 500 km) où ils sont par la suite embarqués sur des bateaux pour l'Europe.

Les produits à l'exportation sont accompagnés de documents suivants :

- Certificat phytosanitaire ;
- Certificat d'origine ;
- Facture commerciale ;
- Bordereaux d'expédition ;
- Liste de colisage.

### **D. Expédition**

L'exportation des balles de coton se fait entre les mois de novembre et janvier, période qui correspond à celle des activités d'achat du coton entre les mains des planteurs et de l'égrenage.

### **E. Conditionnement**

Les produits à l'exportation sont emballés dans des sacs de polypropylène.

### **F. Financement et crédit à l'exportation**

Le montage financier de la campagne, les risques en matières de qualité ou de prix relèvent de la responsabilité de la SOCADETEX et de ses actionnaires qui avalisent les crédits. Un pool bancaire local (BICA, CBCA, BPMC) finance traditionnellement les campagnes, avec de plus en plus de réticence cependant. Ces crédits sont également théoriquement avalisés par l'Etat centrafricain.

Le règlement des crédits de campagne a non seulement un impact sur la filière cotonnière mais également sur les finances publiques, car le découvert de l'ancienne Société cotonnière centrafricaine (SOCOCA) fait normalement partie des obligations de l'Etat centrafricain auprès des trois banques de la place. Une partie de la campagne 1999-2000 avait toutefois été financée par la CFDT, actionnaire de la SOCOCA mais également distributeur du coton fibre par l'intermédiaire de sa filiale Copaco, qui commercialisait l'ensemble de la production finie jusqu'en 1999. Et une partie de la campagne 2000/2001 a été financée par une banque européenne.

## **G. Promotion commerciale**

La promotion du coton centrafricain à l'extérieur est assurée par l'Office de réglementation de conditionnement et de commercialisation des produits agricoles (ORCCPA).

Les rencontres acheteurs/vendeurs sont des initiatives récentes et peu connues des acteurs de cette filière afin qu'ils l'utilisent efficacement pour la promotion du coton centrafricain. Quant aux sessions de formation, elles sont jusqu'ici destinées surtout aux producteurs de coton regroupés en coopératives ou groupements. Ces sessions sont, pour la plupart, organisées par des partenaires au développement dans le cadre des projets d'appui aux producteurs.

## **H. Conclusions et recommandations**

Les problèmes suivants compromettent aujourd'hui le développement de la filière coton en Centrafrique :

- La destruction des cinq usines sur six de l'ancienne SOCOCA remplacée par la SOCADETEX, réduisant ainsi la capacité d'égrenage du coton graine ;
- L'obsolescence des équipements qui datent des années 50 ;
- La faiblesse de production de coton graine due au découragement des planteurs ;
- Les problèmes d'accès aux crédits de campagne auprès des banques locales ou étrangères.

Ce constat amène à faire les recommandations suivantes :

- Reconstruire les usines de la Société centrafricaine de développement des textiles (SOCADETEX) détruites lors des récents événements politiques ;
- Renforcer la capacité de production de la Société centrafricaine de développement des textiles par la construction de nouvelles usines ;
- Mettre en place et renforcer, au niveau régional et national, un cadre de concertation autour de l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour la compétitivité de la filière coton ;
- Mettre en place un fonds régional d'investissement pour le développement de l'industrie et de l'artisanat textile dans l'espace CEMAC, en vue d'appuyer le financement des nouveaux investisseurs et de financer le développement de l'infrastructure économique de la grappe coton.



## **DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA DEMANDE**

### **I. INTRODUCTION**

---

#### **A. Description des produits**

Cette étude de la demande sur le textile et l'habillement en Centrafrique vise à fournir des informations sur la structure du marché, les conditions d'accès au marché et permettre d'évaluer le potentiel d'accroissement de la demande. Elle concerne exclusivement les produits suivants :

- Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100g/m à 200g/m<sup>2</sup>, teints (SH 520832) ;
- Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100g/m à 200g/m<sup>2</sup>, imprimés (SH 520942) ;
- Tissus de coton, 85 %, 200g/m<sup>2</sup>, imprimés, nda (SH 520859) ;
- Tissus dits « Denim », 85 % de coton, 200g/m<sup>2</sup> ou plus (SH 520859) ;
- Tissus imprégnés, enduits ou recouverts avec de la matière plastique, nda (SH 590390) ;
- T-shirt et maillots de corps en bonneterie (SH 6109) ;
- Pantalons et shorts, de coton, pour homme/garçonnetts, nda (SH 620342) ;
- Sacs et sachets d'emballage (SH 6305).

L'analyse de l'importance de ces produits pour l'économie nationale est difficile à mener parce que la série chronologique des données statistiques affiche plusieurs ruptures et des données manquantes. Toutefois, ce secteur a été, pendant les débuts des indépendances, le secteur le plus porteur de l'industrie nationale. Malheureusement, toutes les industries textiles ont disparu et la République centrafricaine importe aujourd'hui la quasi-totalité des articles sélectionnés.

#### **B. Objectifs et méthodologique**

Les objectifs de cette étude sur l'offre du coton fibre sont ceux déjà décrits dans l'introduction générale à cette étude.

Pour mener à bien cette partie, la démarche suivante a été adoptée : (i) recherche et traitement des informations statistiques disponibles auprès du Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, chargé de la promotion du secteur privé et auprès des services des Douanes et des Impôts ; (ii) inventaires des entreprises centrafricaines productrices et importatrices des produits du textile et de l'habillement ; visites aux responsables des sociétés.

## **II. RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

---

Le marché du textile en Centrafrique connaît quelques difficultés qui nécessitent des actions au niveau national ainsi qu'au niveau communautaire.

Au niveau national, il faudrait (i) interdire l'importation des friperies et des articles de contrefaçon pour atténuer la pression concurrentielle et (ii) définir clairement le statut d'importateur pour éviter que les opérateurs importent directement ces articles.

Au niveau communautaire, il faudrait (i) faciliter la participation des opérateurs économiques dans les manifestations (foires, expositions) pouvant mettre en contact les participants des deux sous-régions ; (ii) faciliter les procédures à l'importation entre l'UEMOA et la CEMAC, mais aussi entre les pays de la CEMAC ; (iii) faciliter la mise à disposition de financements pour le développement de la filière coton, matière première dans le textile et (iv) organiser le système d'informations sur les marchés du textile et de l'habillement de l'UEMOA et de la CEMAC.

### III. PROFIL IMPORTATEUR DU SECTEUR

#### A. Taille du marché

##### 1. Analyse des importations

Le tableau 2 montre l'évolution, de 1999 à 2002, des importations des articles du textile et de l'habillement par poids net et par valeur CAF à partir des statistiques de la Direction générale des douanes.

**Tableau 2 : Evolution d'importation des articles de textile et de l'habillement**

Articles	1999		2000		2001		2002	
	<i>Val CAF (1)</i>	<i>Pds net (2)</i>	<i>Val CAF (1)</i>	<i>Pds net(2)</i>	<i>Val CAF (1)</i>	<i>Pds net (2)</i>	<i>Val CAF (1)</i>	<i>Pds net (2)</i>
Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100g/m à 200g/m <sup>2</sup> , teints	14,2	2,8	0,8	0,2	16,5	2,8	—	—
Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100g/m à 200g/m <sup>2</sup> , imprimés	41,4	7,4	334,3	88,5	387,5	154,5	—	—
Tissus de coton, 85 %, 200g/m <sup>2</sup> , imprimés, nda	17,6	14,2	3,5	1,4	186,0	172,2	232,2	79,7
Tissus dits « Denim », 85 % de coton, 200g/m <sup>2</sup> ou plus	5,9	2,7	—	—	—	—	—	—
Tissus imprégnés, enduits ou recouverts avec de la matière plastique, nda	0,6	1,2	—	—	—	—	—	—
T-shirt et maillots	25,6	13,5	45,8	40,6	23,6	14,3	15,9	11,6
Pantalons et shorts, de coton, pour homme/garçonnetts, nda	18,3	13,5	0,2	0,1	20,0	4,3	—	—
Sacs et sachets d'emballage	116,4	292,2	21,2	53,3	36,4	32,4	96,8	98,4
<b>TOTAL des importations</b>	<b>239,8</b>	<b>347,5</b>	<b>405,8</b>	<b>184,1</b>	<b>670</b>	<b>380,5</b>	<b>344,9</b>	<b>189,7</b>

(1) En million de francs CFA ; (2) en millier

On remarque que l'évolution des importations est intimement liée à la conjoncture nationale marquée par diverses crises politico-militaires.

##### 2. La consommation apparente

Le tableau 3 donne une estimation de la consommation apparente au cours de la période sous revue.

**Tableau 3 : Estimation de la consommation apparente**

	1999	2000	2001	2002
	Val. CAF	Val. CAF	Val. CAF	Val. CAF
(+) Production	0	0	0	0
(+) Importation	239,8	405,8	670	344,9
(-) Exportations	0	0	0	0
<b>Consommation apparente</b>	<b>239,8</b>	<b>405,8</b>	<b>670</b>	<b>344,9</b>

La République centrafricaine ne produisant pas d'articles du textile et de l'habillement, la consommation apparente correspond exactement aux importations.

## **B. Caractéristiques du marché**

Différentes catégories d'opérateurs évoluent sur le marché du textile et de l'habillement en Centrafrique : les gros importateurs qui sont aussi des vendeurs directs de ces produits, les distributeurs non importateurs, les importateurs/distributeurs.

Dans la catégorie (i) des gros importateurs, une seule société, la CFAO, agit en situation de position dominante. (ii) Les distributeurs non importateurs sont pour la plupart de nationalité étrangère. Ils se fournissent auprès d'agents importateurs ou utilisent les services de commissionnaires. Ces derniers leur livrent les produits qu'ils vendent directement à la clientèle soit en gros (revendeurs), soit en détail (aux particuliers). (iii) Les importateurs/distributeurs sont, quant à eux, des propriétaires des magasins de moindre importance. Ils ne sont pour la plupart pas spécialisés dans la vente d'articles en textile. Si les produits textiles représentent une bonne partie de leurs ventes, ils assurent aussi la distribution d'autres articles que le textile.

A côté de ces principales catégories d'opérateurs du secteur, on note la présence d'importateurs informels qui disputent parfaitement le marché avec les premiers. Le marché du textile et de l'habillement est ainsi un marché parfaitement concurrentiel.

Les articles ne sont pas parfaitement homogènes. En dépit de l'usage, ils sont différenciés par la matière première (coton, matière synthétique et autres matières). De même, l'origine des articles a une grande importance. Les produits fabriqués en Europe n'ont pas la même valeur que ceux manufacturés en Afrique, qui sont pour la plupart des articles de contrefaçon, de telle sorte que le marché est de fait segmenté par le goût des consommateurs. On trouve ainsi un segment de produits de luxe et un segment de produits de bas de gamme. C'est principalement le second segment du marché qui subit fortement la concurrence des opérateurs informels ou de la friperie.

### C. Politique et procédures d'importation

La RCA n'a pas une politique spécifique au secteur du textile et de l'habillement, étant entendu que le pays n'est pas producteur. La politique et les procédures d'importation sont donc celles qui s'appliquent à de nombreux produits. Ce sont plus précisément les dispositions de la loi 92.002 du 26/05/1992 portant libéralisation des prix et réglementation de la concurrence qui sont appliquées, ainsi que les textes supra-nationaux (la réglementation CEMAC).

La loi n° 92.002 du 26/05/1992 stipule en son article 1<sup>er</sup> que les prix des produits, matières, biens, denrées ou services, qu'ils soient d'importation ou de production locale, sont libres sur toute l'étendue du territoire de la RCA et soumis au seul jeu de la concurrence. Cette loi stipule, par ailleurs, en son article 3, que les pratiques anticoncurrentielles sont prohibées. Ainsi, l'importation des articles textiles est soumise à cette loi ; mais le décret d'application n'a jamais été adopté.

L'importateur d'articles textiles doit aussi se soumettre aux dispositions du décret n° 86.328 du 10/11/1986 qui réglemente les importations et exportations en RCA. Ce décret stipule en son article 1<sup>er</sup> que « toute personne physique ou morale qui introduit des marchandises en provenance d'un pays étranger, en vue respectivement de leur commercialisation ou de leur transformation sur le territoire centrafricain, est tenue d'établir une déclaration d'importation ». Le même décret stipule en son article 6 que les systèmes de licence et d'autorisation administrative à l'importation et à l'exportation sont abrogés.

La souscription à la déclaration d'importation est donc libre (l'autorisation d'importation n'est plus exigée) sauf pour les produits de première nécessité, au nombre de six, le sucre et certains produits sensibles soumis à autorisation préalable (armes, munitions, explosives, certains médicaments). Le document d'accompagnement des marchandises exigé est la facture commerciale.

### D. Circuits d'importation

Les articles de textile et de l'habillement vendus sur le marché centrafricain sont généralement importés des pays de la CEMAC, plus singulièrement du Cameroun, des pays de l'UEMOA (Bénin, Togo, Cote d'Ivoire) et de l'Union européenne (France, Belgique).

**Tableau 4 : Origine des importations selon les flux**

Origine Importations	1999	2000	2001	2002
CEMAC	36	36	73	87
UEMOA	06	43	08	00
AUTRES	09	19	06	01
<b>Total des flux d'import.</b>	<b>51</b>	<b>98</b>	<b>87</b>	<b>88</b>

Au fil des ans, on note un phénomène de détournement de trafic qui s'est opéré au profit des articles d'origine CEMAC. Toutefois, les pays de l'UEMOA restent la seconde origine des importations centrafricaines en articles du textile et de l'habillement vendus sur les marchés domestiques. Dans les autres pays, l'Union européenne occupe une position dominante, plus précisément la France. Le graphique ci-dessus donne le poids des différents espaces économiques qui échangent avec la RCA dans le secteur sur les quatre dernières années.

Le mode de transport dominant est la voie maritime via le port de Douala puis la voie routière de Douala à Bangui (soit 1 500 km). Certaines commandes sont également acheminées par la voie aérienne, notamment les articles de luxe. Ce dernier mode de transport dépend du poids de la marchandise.

## **E. Concurrence**

Les possibilités de concurrence sont si grandes dans ce secteur que l'on peut qualifier le marché de parfaitement concurrentiel. Le nombre des opérateurs y est très grand. Ils ont souvent une parfaite information sur les conditions du marché à l'importation ainsi que sur la politique tarifaire et le comportement de la demande sur les marchés domestiques. Toutefois, les articles n'étant pas parfaitement homogènes, comme précédemment souligné, la concurrence se fait à l'intérieur des segments de marché : le segment des articles de luxe et celui des produits de bas de gamme.

Le segment des produits de bas de gamme subit une forte concurrence du secteur informel, notamment de la friperie. Cette situation s'explique en partie par l'érosion du pouvoir d'achat de la population.

Autre fait qui joue certainement sur la demande, certaines sociétés du secteur diffèrent à celui du textile et de l'habillement importent directement de l'étranger des articles du textile et de l'habillement. Les articles ainsi importés sont souvent destinés à la publicité de ces sociétés ou pour leur propre utilisation (société d'exportation du coton, du café, du tabac...).

Toutefois, les gros et moyens importateurs interrogés affirment tous que le marché leur permet de maintenir tant bien que mal une marge conséquente, qui va de 10 à 20 % pour les produits de luxe.

## **F. Conditionnement**

Le conditionnement des articles importés se fait sous forme de ballots de 100 pièces placés dans des conteneurs. Cela permet de supporter les conditions de transport. Pour les articles de luxe, importés par voie aérienne, les emballages sont en carton.

## **G. Prix**

Les importateurs/distributeurs interrogés ont tous affirmé, que malgré le coût élevé du fret maritime et du transport routier et en dépit d'une politique douanière non spécifique au secteur du textile, les marges réalisées sont acceptables pour les uns et convenables pour les autres. Pour un ballot de 100 pièces de tissus imprimés (pagne), la marge réalisée peut varier de 50 000 francs CFA à 100 000 francs CFA. L'accent n'est pas mis sur la marge mais plutôt sur le nombre d'articles vendus.

A titre d'exemple, un tissu imprimé de 6 yards (pagne) est vendu au détail au prix unitaire variant de 4 750 francs CFA (Java) à 75 000 francs CFA pour le super wax.

Ces trois dernières années, en raison de l'instabilité politique et de la crise économique et financière que connaît le pays, les prix à la clientèle n'ont pratiquement pas connu de hausse.

## **H. Pratiques commerciales**

Les pratiques commerciales en cours en RCA sont celles qui sont appliquées pratiquent également dans d'autres pays. Les commandes se font sur base d'échantillons, de catalogues ou suite à des visites auprès des fabricants ou de grossistes, notamment pour les articles de haut de gamme (costume, tailleur dames...). Toutefois, les souhaits des importateurs concernant les dessins ou motifs ne sont pas toujours pris en compte, notamment pour l'approvisionnement dans la CEMAC.

Les conditions et modalités de paiement sont celles de lettre de crédit irrévocable ou garantie par la COFACE. Toutefois, la plupart des importateurs moyens ne bénéficient d'aucunes facilités (paiement comptant au moment de la commande ou de l'embarquement des marchandises) en raison de l'instabilité du pays et de l'absence d'un système bancaire performant.

## **I. Promotion des ventes**

La promotion des produits textiles se fait dans le cadre des manifestations telles que les foires/expositions. Malheureusement, depuis 1996, la RCA ne dispose plus de site pouvant abriter ce genre de manifestations qui sont d'ailleurs rares.

Certains opérateurs économiques profitent des occasions de fêtes, notamment de fin d'année et de la célébration de la fête nationale, pour faire des cadeaux et remises sur certains articles ; ce qui leur permet d'augmenter leur volume de ventes. C'est également pendant ces moments particuliers que les campagnes publicitaires sont intensifiées pour d'autres.

Les distributeurs d'articles de luxe considèrent que le fait de faire des facilités toute l'année à la clientèle (remise importante, facilités de paiement) constitue déjà une promotion de leurs marchandises.

La seule société nationale qui est importateur principal des produits de CICAM (Cotonnière industrielle du Cameroun) estime, quant à elle, que c'est au fournisseur de mettre à sa disposition, chaque année, un budget lui permettant d'assurer la promotion des articles vendus. Par conséquent, en l'absence de ce budget, elle n'organise pas d'actions de promotion spécifiques au secteur textile.

## **J. Perspectives d'évolution du marché**

Tous les opérateurs interviewés dans le cadre cette étude s'accordent pour reconnaître que les perspectives de l'évolution du marché sont bonnes en raison de la conjonction de plusieurs facteurs au rang desquels :

- La relative jeunesse de la population (44 % de la population) ;
- Le développement des nouvelles technologies de communication qui permet à la jeunesse de s'ouvrir à la modernité ;
- Le paiement régulier des salaires aux agents de l'état (ce dernier étant le principal employeur), qui a pour conséquence la relance de la consommation et, par conséquent, du secteur du textile et de l'habillement.



## **IV. CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS**

---

L'environnement du marché des produits du textile et de l'habillement en République centrafricaine demeure problématique sous bien des aspects et n'est pas encore en mesure de générer un important retour sur investissement malgré des marges commerciales que les opérateurs économiques du secteur considèrent comme raisonnables.

Les axes suivants répondent au besoin général de développement effectif du secteur du textile et de l'habillement en Centrafrique :

Du point de vue de l'offre, il s'agirait de :

- Reconstruire les usines de la Société centrafricaine de développement des textiles (SOCADETEX) détruites lors des récents événements politico-militaires ;
- Renforcer la capacité de production de la Société centrafricaine de développement des textiles par la construction de nouvelles usines ;
- Mettre en place et renforcer, au niveau régional et national, un cadre de concertation autour de l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour la compétitivité de la filière coton ;
- Mettre en place un fonds régional d'investissement pour le développement de l'industrie et de l'artisanat textile dans l'espace CEMAC, en vue d'appuyer le financement des nouveaux investisseurs et de financer le développement de l'infrastructure économique de la grappe coton ;
- Mettre en place et renforcer, au niveau régional et national, un cadre de concertation autour de l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour la compétitivité de la filière coton ;
- Mettre en place des plans de lutte harmonisés contre les importations frauduleuses de produits textiles ;
- Prendre en concert avec les acteurs de la filière coton, notamment les industriels, des mesures d'incitation fiscale, y compris la réduction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits textiles fabriqués dans l'espace CEMAC et l'augmentation des droits de douane sur l'ensemble des textiles importés ;
- Mettre en place un programme régional de formation aux métiers du textile ;
- Mettre en place un dispositif régional de centres techniques textiles spécialisés destinés à appuyer la mise à niveau technologique de la filière coton.

Du point de vue de la demande, il s'agirait de :

- D'interdire l'importation des friperies ;
- De définir clairement le statut de l'importateur des articles de textile et de l'habillement ;
- Revoir les tarifs douaniers et diverses taxes ;
- Mettre en place un mécanisme de financement (capital d'exploitation supplémentaire) ;
- Accorder des facilités de paiement lors des commandes.



## **ANNEXE I**

### **LISTING DES ENTREPRISES**

#### **CFAO CENTRAFRIQUE SA**

Adresse : BP 1032 – Bangui – Place du marché – Centre ville

Tél. (236) 61.44.55

Activités : commerce de gros et de détail des textiles

Responsable : M. MOINEL

#### **MBOMI SIOPATHIS VINCENT**

Adresse : BP 675 – Bangui – SICA BOIS

Activités : vente de vêtements

Responsable : M. MBOMI SIOPATHIS VINCENT

#### **TARAS'S WELL**

Adresse : BP 705 – Bangui – Avenue B. BOGANDA – Centre ville

Tél. (236) 61.87.25

Activités : vente de prêt-à-porter

Responsable : Mme Simone OUANZIN

#### **ETS DEROCK**

Adresse : BP 1703 – Bangui – Quartier Combattant

Tél. (236) 61.20.14

Activités : habillement

Responsable : Mlle Hélène DEROCK

#### **MAHOUNDO BERTINE**

Adresse : SICA II – Bangui, à côté du marché

Tél. (2343) 61 19 22/61 43 52

Activités : vente de pagnes

Responsable : Mme MAHOUNDO Bertine

#### **LE PRINTEMPS**

Adresse : Avenue B. Boganda – Rond point face BADICA – BP 1947 – Bangui

Tél. (236) 01 09 29

Activités : prêt-à-porter – vente de vêtement

Responsable : Melle Laura TETEYA

#### **DONDO SAYE Frida**

Adresse : B.P 1171 – Bangui – Cité des Mines

Tél. (236) 01.21.60

Activités : importation de vêtements – exportation de tenue africaine

Responsable : Mlle Frida DONDO SAYE

**ETS TANGYE EVELINES T.E.**

Adresse : Avenue de France – BP 2492 – Bangui SICA I

Tél. (236) 50 28 63

Responsable : Melle Evelyne TANGYIE

Activités : vente de vêtements, prêt-à-porter

**ETS BERUNO STYLE**

Adresse : Avenue B. Boganda – Centre ville – BP 999 – Bangui, à côté de l'Ets BOLLY

Tél. (236) 50 30 64

Activités : prêt-à-porter

Responsable : Mme YALI YANOY

**ETS MONDIAL ORIGINAL**

Adresse : Centre ville – BP 329 km5 – Marché central

Tél. (236) 50 34 81/61 54 17

Activités : prêt-à-porter

Responsable : Mr Christophe Abel WABANGUE

**M.J.K.DC. ET MOBILE**

Adresse : BP 2409 – Bangui – Centre ville – Marché central

Tél. (236) 04 21 57

Activités : prêt-à-porter

Responsable : Mr Franclin BANZOIUA KETTE

**MACFOY FREDDY SERGE JUNIOR**

Adresse : Avenue Koudoukou Km5

BP 772 – Bangui – Marché Mamadou M'Baïki

Tél. (236) 61 16 57

Activités : vente de vêtements

Responsable : Mr Freddy Serge Junior MACFOY

**WOMBANGA ROSELYNE MICHELLE**

Adresse : s/c BP 729 – Bangui – Quartier Ngou-ciment

Tél. (236) 50 29 48

Activités : vente de vêtements et tissus

Responsable : Melle Roselyne Michelle WOMBANGA

**ETS DIALLO**

Adresse : BP 797 – Bangui – Marché Mamadou M'Baïki

Tél. (236) 50 14 64

Activités : vente de vêtements

Responsable : Mr Mamadou Bloye DIALLO

**IMAN'S SHOP**

Adresse : Avenue B. Boganda – Centre ville – Immeuble Bamag – BP 1280 – Bangui

Tél. (236) 50 15 07/50 73 66

Activités : vente de vêtements d'enfants

Responsable : Mme SAÏD née PEHOUA Corinne Lydia Cécile

**GONGAULT ALAIN MICHEL**

Adresse : Avenue de France – Quartier Saïdou – SICA I – B.P ? 3099 – Bangui

Tél. (236) 04 10 12

Activités : importation de vêtements

Responsable : M. Alain Michel GONGAULT

**MOPATE DIDIER SIMPLICE**

Adresse : BP 33 – Bangui – Avenue Koudoukou km5

Marché Mamadou M'Baïki km5

Activités : vente de vêtements

Responsable : M. Didier Simplicite MOPATE

**OUBANGUINE YVETTE GENEVIEVE**

Adresse : BP 32 – Bangui – Avenue Koudoukou km5, face Pharmacie le Galien

Tél. (236) 50 56 26

Activités : vente de vêtements

Responsable : Mme Yvette Geneviève OUBANGUINE

**DIDINE COMESTIQUE**

Adresse : BP 1639 – Bangui – Avenue de France SICA I, face SMF

Tél. (236) 50 14 99

Activités : commerce de vêtements

Responsable : Melle Nadine Alex KAHO

**BELIKO VIRGINIE SANDRINE**

Adresse : BP 348 km – Bangui – Avenue de France

Camps des Castors

Tél. (236) 04 52 40

Activités : vente de vêtements

Responsable : Melle Virginie Sandrine BELIKO

**MBAO KOUZOU VERONIQUE**

Adresse : BP s/c 940 – Bangui – Centre ville – Marché central, kiosque n° 21

Tél. (236) 50 14 87

Activités : commerce de vêtements

Responsable : Melle Véronique MBAO KOUZOU

**A.D. SERVICE**

Adresse : BP 1643 – Bangui

Tél. (236) 61 19 21/04 35 08

Activités : importateur grossiste vêtements

Responsable : Mme Agnès FARRA-FROND

**ENTREPRISE DEJEAN BEATRICE**

Adresse : BP 2149 – Avenue B. Boganda – Bangui

Tél. (236) 50 65 10

Activités : importateur détaillant vêtements

Responsable : Mme DEJEAN Béatrice

**PRESTIGE BOUTIQUE**

Adresse : Avenue B. Boganda – Bangui

Tél. (236) 50 18 14

Activités : importateur vêtements

Responsable : Mme DEJEAN Joséphine

**STYLE ITALIA**

Adresse : BP 1750 – Centre ville – Bangui

Tél. (236) 61 03 28/61 64 38

Activités : importateur grossiste de vêtements

Responsable : Mr Mahamat SALET

**SOCADETEX**

Adresse : BP 918 – Bangui

Tél. (236) 61.13.94

Activités : exportateur de coton fibre

Responsable : M. MANGENOT



Centre du commerce international  
CNUCED/OMC

## ANNEXE II



agence intergouvernementale  
de la francophonie

## PROFILS D'ENTREPRISES

EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA : RENCONTRE  
ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT					
<b>Entreprise:</b>	A D SERVICE				
<b>Contact (M./Mme)</b>	Agnès FARRA-FROND	<b>Titre:</b>	Directrice Gérante		
<b>Adresse Postale:</b>	B.P. 1643				
<b>Rue:</b>	Place de la République				
<b>Ville:</b>	BANGUI	<b>Pays:</b>	RCA		
<b>Tél.:</b>	(236) 61 19 21 / 04 35 08	<b>E-mail:</b>			
<b>Fax:</b>		<b>Internet:</b>			
<b>Année d'établissement:</b>		<b>Nombre d'employés:</b>	7		
ACTIVITÉS					
<input type="checkbox"/> Exportateur		<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste / Détaillant		<input type="checkbox"/> Fabricant / Industriel	
<input checked="" type="checkbox"/> Importateur		<input type="checkbox"/> Négociant		<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)	
DESCRIPTION				A*	V*
SH 520100 Coton, non cardé ni peigné				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300 Coton, cardé ou peigné				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205 Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85%, simples, non peignés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85%, simples, peignés				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85%, retors, non peignés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85%, retors, peignés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207 Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811 Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m <sup>2</sup> ou moins, écrus				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812 Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m <sup>2</sup> à 200 g/m <sup>2</sup> , écrus				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813 Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m <sup>2</sup> , écrus				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832 Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m <sup>2</sup> à 200 g/m <sup>2</sup> , teints				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520852 Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m <sup>2</sup> à 200 g/m <sup>2</sup> , imprimés				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859 Tissus de coton, 85%, 200 g/m <sup>2</sup> , imprimés, nda				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942 Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m <sup>2</sup> ou plus				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011 Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m <sup>2</sup> , écrus, nda				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307 Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811 Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390 Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109 T-shirts et maillots de corps, en bonneterie				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342 Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305 Sacs et sachets d'emballage				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de jute				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de coton				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Centre du commerce international  
CNUCED/OMC



agence intergouvernementale  
de la francophonie

EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA : RENCONTRE  
ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT				
<b>Entreprise:</b>	ENTREPRISE DEJEAN BEATRICE			
<b>Contact (M./Mme)</b>	DEJEAN Béatrice	<b>Titre:</b>	Directrice	
<b>Adresse Postale:</b>	B.P. 2149			
<b>Rue:</b>	Avenue B. Boganda			
<b>Ville:</b>	BANGUI	<b>Pays:</b>	RCA	
<b>Tél.:</b>	(236) 50 65 10	<b>E-mail:</b>		
<b>Fax:</b>		<b>Internet:</b>		
<b>Année d'établissement:</b>	15 mois	<b>Nombre d'employées:</b>	4	
ACTIVITÉS				
<input type="checkbox"/> Exportateur	<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste / Détaillant	<input type="checkbox"/> Fabricant / Industriel		
<input checked="" type="checkbox"/> Importateur	<input type="checkbox"/> Négociant	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION			A*	V*
SH 520100 Coton, non cardé ni peigné			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300 Coton, cardé ou peigné			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207	Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811	Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813	Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520852	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859	Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942	Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011	Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m <sup>2</sup> , écrus, nda		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811	Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342	Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305	Sacs et sachets d'emballage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de jute		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de coton		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE :

\*A = Acheteur / V = Vendeur





Centre du commerce international  
CNUCED/OMC



agence intergouvernementale  
de la francophonie

EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA : RENCONTRE  
ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT				
<b>Entreprise:</b>	PRESTIGE BOUTIQUE			
<b>Contact (M./Mme)</b>	DEJEAN Joséphine	<b>Titre:</b>	Directrice (Propriétaire)	
<b>Adresse Postale:</b>				
<b>Rue:</b>	Avenue B. Boganda			
<b>Ville:</b>	BANGUI	<b>Pays:</b>	RCA	
<b>Tél.:</b>	(236) 50 18 14	<b>E-mail:</b>		
<b>Fax:</b>		<b>Internet:</b>		
<b>Année d'établissement:</b>	2001	<b>Nombre d'employées:</b>	2	
ACTIVITÉS				
<input type="checkbox"/> Exportateur	<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste / Détaillant	<input type="checkbox"/> Fabricant / Industriel		
<input checked="" type="checkbox"/> Importateur	<input type="checkbox"/> Négociant	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION			A*	V*
SH 520100 Coton, non cardé ni peigné			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300 Coton, cardé ou peigné			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207	Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811	Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813	Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520852	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859	Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942	Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011	Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m <sup>2</sup> , écrus, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811	Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342	Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305	Sacs et sachets d'emballage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de jute		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de coton		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE :

\*A = Acheteur / V = Vendeur



**Centre du commerce international**  
CNUCED/OMC



agence intergouvernementale  
de la francophonie

**EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA : RENCONTRE  
ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)**

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT				
<b>Entreprise:</b>	STYLE ITALIA			
<b>Contact (M./Mme)</b>	MAHAMAT SALET	<b>Titre:</b>	Gérant	
<b>Adresse Postale:</b>	B.P. 1750			
<b>Rue:</b>	Centre ville			
<b>Ville:</b>	BANGUI	<b>Pays:</b>	RCA	
<b>Tél.:</b>	(236) 61 03 28 / 64 38	<b>E-mail:</b>		
<b>Fax:</b>		<b>Internet:</b>		
<b>Année d'établissement:</b>	1982	<b>Nombre d'employées:</b>	3	
ACTIVITÉS				
<input type="checkbox"/> Exportateur	<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste / Détaillant	<input type="checkbox"/> Fabricant / Industriel		
<input checked="" type="checkbox"/> Importateur	<input type="checkbox"/> Négociant	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION			A*	V*
SH 520100 Coton, non cardé ni peigné			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300 Coton, cardé ou peigné			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207	Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811	Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813	Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520852	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859	Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942	Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011	Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m <sup>2</sup> , écrus, nda		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811	Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342	Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305	Sacs et sachets d'emballage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de jute		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de coton		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**SIGNATURE :**

\*A = Acheteur / V = Vendeur



Centre du commerce international  
CNUCED/OMC



agence intergouvernementale  
de la francophonie

EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA : RENCONTRE  
ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT				
<b>Entreprise:</b>	CFAO CENTRAFRIQUE DEPARTEMENT QUALITEX			
<b>Contact (M./Mme)</b>	B. MAPANAS	<b>Titre:</b>	DAF	
<b>Adresse Postale:</b>	B.P. 837			
<b>Rue:</b>				
<b>Ville:</b>	BANGUI	<b>Pays:</b>	RCA	
<b>Tél.:</b>	(236) 61 44 55	<b>E-mail:</b>		
<b>Fax:</b>		<b>Internet:</b>		
<b>Année d'établissement:</b>	Années 1970	<b>Nombre d'employées:</b>	75	
ACTIVITÉS				
<input type="checkbox"/> Exportateur	<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste / Détaillant	<input type="checkbox"/> Fabricant / Industriel		
<input checked="" type="checkbox"/> Importateur	<input type="checkbox"/> Négociant	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION			A*	V*
SH 520100 Coton, non cardé ni peigné			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300 Coton, cardé ou peigné			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207	Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811	Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813	Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520852	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859	Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942	Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011	Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m <sup>2</sup> , écrus, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811	Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342	Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305	Sacs et sachets d'emballage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de jute		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de coton		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE :

\*A = Acheteur / V = Vendeur



Centre du commerce international  
CNUCED/OMC



agence intergouvernementale  
de la francophonie

EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA : RENCONTRE  
ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT				
<b>Entreprise:</b>	SOCADETEX			
<b>Contact (M./Mme)</b>	M. MANGENOT	<b>Titre:</b>	DG	
<b>Adresse Postale:</b>				
<b>Rue:</b>				
<b>Ville:</b>	BANGUI	<b>Pays:</b>	RCA	
<b>Tél.:</b>	(236) 61 13 94	<b>E-mail:</b>		
<b>Fax:</b>		<b>Internet:</b>		
<b>Année d'établissement:</b>	Années 1970	<b>Nombre d'employées:</b>	75	
ACTIVITÉS				
<input checked="" type="checkbox"/> Exportateur	<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste / Détaillant	<input type="checkbox"/> Fabricant / Industriel		
<input type="checkbox"/> Importateur	<input type="checkbox"/> Négociant	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION			A*	V*
SH 520100 Coton, non cardé ni peigné			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
SH 520300 Coton, cardé ou peigné			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, simples, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85%, retors, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207	Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811	Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813	Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520852	Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859	Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942	Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011	Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m <sup>2</sup> , écrus, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811	Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342	Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305	Sacs et sachets d'emballage		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de jute		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de coton		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) : Engrais, intrants, filtres, pièces pour usines			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE :

\*A = Acheteur / V = Vendeur

## **ANNEXE III**

### **AUTRES ORGANES**

#### **1. LES ORGANES DE PROMOTION DU COMMERCE**

- Ministère du commerce, de l'industrie chargé de la promotion du secteur privé  
BP 1988 – Bangui (RCA)  
Tél. (236) 61 30 69/61 07 39  
Fax (236) 61 76 53/61 39 65
- Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat  
BP 252 – Bangui  
Tél. (236) 61 16 68  
Fax S/c DAMECA N° (236) 61 56 60  
E-mail : chambredecommerce2003@yahoo.fr

#### **2. LES PRINCIPAUX GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELS**

- Groupement interprofessionnel de Centrafrique (GICA)  
Adresse provisoire : BP 804 – Bangui (RCA)  
Tél. (236) 61 59 89  
Fax (236) 61 56 60
- Union nationale du patronat centrafricain (UNPC)  
BP 2180 – Bangui (RCA)  
Tél./fax (236) 61 42 10  
E-mail : unpc-rca@intnet.cf ou patronat@intnet.cf